

Champagne et coquillages

du samedi 18 octobre 2025 au samedi 18 octobre 2025

Encadrant : [Bernadette P.](#)

Niveau : **Moyen+ T1** ¹

Avec accord : **Non**

Effectif maximum : **15**

Découverte des coteaux où mûrissent les raisins de Champagne et chasse aux escargots géants !

Et bien sûr une petite dégustation avec bulles s'imposera !

Nous rejoindrons la ville d'Épernay en train, puis, à travers les vignes, nous irons à Fleury-la-Rivière et nous visiterons la "[Cave aux Coquillages](#)". Ce site fossilifère date de l'époque où la mer était bien présente. Il y a 45 millions d'années, la mer du bassin parisien s'étendait jusqu'en Champagne. C'était une plage tropicale arpentée par des *Campaniles giganteum*, escargots géants de plus de 40 cm de long !

La visite des fossiles sera une visite guidée en début d'après-midi.

Randonnée : le matin 11 km avec un peu de dénivelés, nous passerons au charmant village de Hautvillers, l'après-midi, après la visite, nous rejoindrons la Marne pour la longer avec seulement 5 km.

La participation demandée est de 45 € par personne et comprend :

- le trajet Aller-Retour en TER,
- le bus le matin,
- le taxi le soir,
- la visite de la cave à fossiles
- la dégustation de champagne
- l'accompagnement pédestre bien sûr !

Photo du site <https://geologie-oenologie.fr/>



(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Participation aux frais

45 €

Incluant : le transport (train TER, bus, taxi), la visite guidée de la Cave aux Coquillages, les frais de l'organisateur (transport)

N'incluant pas : le repas de midi pris en pique-nique apporté par chacun.

Rendez-vous et transport

Le rendez-vous sera à la gare de départ. (Paris-Est)

Aller : Départ à 8h36 de PARIS EST. **RV à l'entrée du quai à 8h30.** Arrivée à 9h55 à EPERNAY.

Retour : Départ à 18h06 de EPERNAY. Arrivée à 19h23 à PARIS EST

N'achetez pas votre billet, il est compris dans le montant de la sortie.

Vous devrez avoir renouvelé vers adhésion pour 2026 pour participer à cette sortie. (Possible dès le 2 septembre)

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 29 août 2025** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie pourra être annulée au plus tard le ___/___/___ si un effectif minimum de ___ inscrits n'est pas atteint.